## DEPARTEMENT DE SEINE ET MARNE

## VILLE DE VILLEPARISIS

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

# SÉANCE DU 28 Mars 2023

m

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-huit mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de VILLEPARISIS, légalement convoqué, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Frédéric BOUCHE, Maire.

m

Nombre de membres en exercice	35
Membres présents	25
Membres représentés	10
Membre absent	0
Secrétaire de séance	Alain GOREZ
Date de la convocation des conseillers	22 mars 2023
Date de l'affichage de la convocation	22 mars 2023

*m* 

#### PRÉSENTS:

Madame Michèle PELABERE, Monsieur Cyrille GUILBERT, Madame Caroline DIGARD, Madame Christine GINGUENÉ, Monsieur Alain GOREZ, Madame Laurence GROSSI, Monsieur Stéphane PAVILLON, Madame Stéphanie DEVAUX, Monsieur Michel COULANGES **Maires Adjoints**.

Madame Stéphanie CURCIO, Madame Stéphanie RUSSO, Monsieur William MUSUMECI, Monsieur Gabriel GREZE, Monsieur Adaa TEKOUK, Madame Nassera ZOUBIR, Monsieur Pascal GIACOMEL, Madame Maria ALVES, Monsieur Dominique DI PONIO, Madame Laura STRULOVICI, Madame Sylvie MUNDVILLER, Madame Emma ABREU, Monsieur Hassan FERE, Madame Danièle KAMENI, Monsieur Claude SICRE DE FONTBRUNE, Conseillers Municipaux.

#### **POUVOIRS:**

Madame Fatima MENZEL donne pouvoir à Monsieur Cyrille GUILBERT Monsieur Serge DOMINGUES donne pouvoir à Madame Caroline DIGARD Madame Magalie FRANÇOIS donne pouvoir à Monsieur Gabriel GREZE Madame Nadia GHARNITdonne pouvoir à Monsieur Michel COULANGES Monsieur Odin LEMAITRE donne pouvoir à Monsieur Frédéric BOUCHE Monsieur Rachid BENYAHIA donne pouvoir à Madame Michèle PELABERE Monsieur Gérard CHOLLET donne pouvoir à Madame Stéphanie DEVAUX Monsieur Hervé TOUGUET donne pouvoir à Madame Sylvie MUNDVILLER Madame Aurélie TASTAYRE donne pouvoir à Monsieur Hassan FERE Monsieur Samir METIDJI donne pouvoir à Madame Danièle KAMENI

Accusé de réception en préfecture 077-217705144-20230404-23\_07722-DE Date de télétransmission : 04/04/2023 Date de réception préfecture : 04/04/2023

## Conseil Municipal du 28 mars 2023 - Délibération n° 2023-39/03-16

### **Objet: TARIFS DU SEJOUR ENFANCE DE PRINTEMPS 2023**

#### Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.2121-29 et L.2121-1, L.2121-23,

**Vu** la délibération n° 2022-123/12-08 du 13 décembre 2022, portant sur les tarifs des services municipaux de la ville de Villeparisis qui ne fixe pas le tarif des séjours,

**Vu** l'avis de la commission des finances, du développement économique et de l'emploi qui s'est tenue le 20 mars 2023,

Considérant que la fixation du tarif des séjours vacances organisés durant la période de printemps par la commune est libre,

**Considérant** le souhait de la commune d'adapter les tarifs des séjours de printemps aux revenus des familles par l'application du quotient familial,

Entendu l'exposé de Madame Stéphanie RUSSO, conseillère déléguée à la petite enfance et enfance,

#### DÉLIBÈRE

#### Article 1er:

APPROUVE la grille tarifaire ci-annexée.

#### Article 2:

Monsieur le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération dont ampliation sera adressée au souspréfet de Meaux, à Madame la comptable des finances publiques de Meaux et inscrit au recueil des Actes Administratifs.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de MELUN, dans un délai de deux mois à compter de sa publication par le représentant de l'État.

### Adopté après le vote suivant :

35 votants dont 10 pouvoirs

28 pour dont 7 pouvoirs (Groupe majoritaire et Mr Sicre de Fontbrune)

7 abstentions dont 3 pouvoirs (Villeparisis, l'avenir pour ambition)

FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS. AU REGISTRE SUIVENT LES SIGNATURES. POUR EXTRAIT CONFORME EN MAIRIE

Signature	Signature	
No VILLEDO		
Frédéric BOUCHE Maire	Alain GOREZ Secrétaire de séanc	e
CUL Ha RF +3		Accusé de réception en préfecture 077-217705144-20230404-23_07722-DE Date de télétransmission : 04/04/2023 Date de réception préfecture : 04/04/2023

	**************************************	AIMIZAN lu 29 avril au	0J3mE1/2024		
	Tranches	1 enfant	2 enfants	3 enfants	4 enfants +
		Tarif	Tarif	Tarif	Tarif
1	moins de 849.90€	163 €	150 €	137 €	125 €
2	de 849.91€ à 1019.94€	188 €	175 €	162 €	150 €
3	de 1019.95€ à 1189.94€	225 €	212 €	200 €	187 €
4	de 1189.95€ à 1359.93€	244 €	231 €	219 €	206 €
5	de 1359.94€ à 1529.96€	281 €	269 €	256 €	244 €
6	de 1529.97€ à 1869.94€	300 €	287 €	275 €	262 €
7	de 1869.95€ à 2209.93€	350 €	337 €	325 €	312 €
8	de 2209.94€ à 2549.93€	388 €	375 €	362 €	350 €
9	de 2549.94€ à 2889.93€	425 €	412 €	400 €	387 €
10	de 2889.94€ à 3229.91€	469 €	456 €	444 €	431 €
11	de 3229.92€ à 3569.90€	500 €	487 €	475 €	462 €
12	de 3569.91€ et +	625 €	625 €	625 €	625 €